

## Que s'est-il passé à la ECFIN?

**Author** : Greg Pascon

**Date** : 15 mars 2013

**Hier, 14 mars 2013, une manifestation contre l'austérité a eu lieu à Bruxelles. Il s'agissait de contester les politiques menées par la troïka européenne aux quatre coins de l'Union. Au terme du cortège, à l'appel de For A European Spring, un groupe d'activistes, issus du monde syndical ou des mouvements sociaux, a occupé le bâtiment de la ECFIN (direction générale finances de l'EU). La police fédérale a interpellé plusieurs personnes ayant participé à cette action. D'après nos informations, ces arrestations sont judiciaires et ont eu lieu dans des circonstances un peu étrange (après l'action).**

Voici quelques-uns des infos dont nous disposons :

Le film de l'action par ZinTV :

Et le point presse de For A European Spring

A partir de là, nous, à l'Entonnoir on a une série de questions et on aimerait les poser à tous - avec l'intelligence collective, on va toujours plus vite et en plus, on s'amuse mieux. Nous vous les soumettons :

- Qu'est-ce qui s'est passé après l'action? Comment a opéré la police fédérale? Nous aimerions lire des récits de témoins ou de participants.
- Comment peut-on caractériser le comportement de la police fédérale sur le territoire de Bruxelles - cette fois-ci et à chaque fois qu'il y a comme un début de quelque chose que les responsables des forces de l'ordre identifient comme un mouvement de contestation?
- Comment expliquer qu'on ne parle pas de cette action dans la presse francophone belge? Ni même de For A European Spring, d'ailleurs. (Si on se trompe, on est preneur des liens). On en a trouvé un récit de l'action mais dans le... [New York Times!](#)
- Que signifie un tel degré de répression (procéder à des arrestations judiciaires) d'une action aussi peu violente? Comment exercer un droit fondamental de contestation si les institutions européennes sont ainsi littéralement sacralisées?

Voilà, pour l'instant, on vous propose de partir avec ça...

**aggiornamento :**

une des 32 personnes interpellées vient de nous apprendre que les arrestations ne seraient pas judiciaires. Avant leur libération, ils (les 32) se seraient vu remettre « une invitation pour une audition ».

Si quelqu'un peut nous dire ce que cela signifie (juridiquement)?